

FEDERATION FRANCAISE DE CUNICULTURE

**Le Secrétaire Général,
Pascal RUMMELIN**

140 Route d'Epinal - 88220 HADOL
03 29 32 50 31 / 06 02 19 59 21
pascal.rummelin@wanadoo.fr



Le 29 décembre 2020

**A Mesdames et Messieurs
les responsables de clubs de races
affiliés à la FFC**

SUIVI DES RESSOURCES GENETIQUES POUR L'ESPECE LAPIN

Préliminaires.

Une lettre du Ministère de l'Agriculture adressée à la Fédération Française de Cuniculture, le 17 septembre 2013, précise que « *l'Institut National de la Recherche Agronomique joue, pour les races patrimoniales de lapins, le rôle d'institut technique chargé de la gestion génétique* ».

Le Directeur du Cabinet, ajoute que « *L'objectif est de proposer aux éleveurs amateurs un dispositif d'identification et d'enregistrement des généalogies adapté aux conditions d'élevage des races locales* ».

Le principe de tatouage unique (qui est enfin une réalité au 1^{er} janvier de cette année sur tout le territoire national) est considéré par le Ministère de l'Agriculture dans le même courrier, comme « *la condition indispensable pour permettre la saisie et le traitement des données recueillies suivant les préconisations de l'Institut National de la Recherche Agronomique, ceci afin d'assurer à moyen terme, ..., la gestion de la variabilité génétique des races de lapin. A plus long terme, les caractères de reproduction, de croissance et de résistance aux pathologies pourront être améliorés par une sélection reposant sur l'enregistrement individuel des performances et la généalogie des animaux* ».

Par ailleurs, l'INRAE (ancien INRA jusqu'à 2019) nous a encore témoigné récemment sa volonté de collaboration avec nous, à l'occasion de l'inventaire des ressources génétiques « lapin » commandé par la Food and Agriculture Organisation, émanation agricole de l'ONU. Des chercheurs comme Hervé GARREAU ou des techniciens tel Michel LUQUET, rompu à l'exercice de la généalogie, sont à nos côtés.

Forts de ces appuis et du début de l'expérience pour les races françaises depuis mai courant, nous pensons que le moment est venu pour tous les Clubs de Races de créer leur Livre Généalogique : c'est ce que nous vous proposons à travers ces lignes.

En préalable, il nous faut souligner le *caractère de volontariat* de cette démarche. Pour donner les résultats escomptés, elle ne doit être en aucun cas ressentie comme une contrainte. Ainsi, seuls les Clubs et les éleveurs *motivés* sont concernés. Quelques éleveurs connus pour leur sérieux et leur motivation ont été pressentis pour chaque club : vous en faites partie ; je vous félicite et vous remercie de votre collaboration. Les autres auront le loisir de vous rejoindre dans un avenir que j'espère le plus proche possible.

Buts

Il s'agit de doter l'espèce cuniculicole d'un Livre Généalogique au même titre que toutes les espèces domestiques (bovins, équins, porcins, caprins, ovins, canins, félins) et d'accéder au même statut officiel vis-à-vis des pouvoirs publics.

Cette condition sine qua non permettrait à la FFC d'être reconnue comme OS (organisme de sélection) et d'avoir accès à des aides techniques de la part d'organismes officiels tels que l'Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement, l'Institut Technique de l'Aviculture, etc... et, à terme, à des subventions ministérielles dont bénéficieraient en grande partie les éleveurs, la FFC gardant juste la partie nécessaire au fonctionnement administratif.

Moyens

L'éleveur doit remplir des **fiches d'élevage** qui me seront transmises pour leur enregistrement technique et leur traitement zootechnique. L'objectif étant de créer une base de données (database) concernant toutes les races et formant les prémises du Livre Officiel Cuniculicole.

Les résultats seront mis à la disposition des organismes techniques ou de recherche (ITAVI, INRAE, Races de France, autres...) qui se montrent intéressés.

IMPORTANT : Sur la fiche d'élevage, le N° identifiant éleveur est constitué de 2 chiffres, 2 lettres et à nouveau 1 chiffre :

88RP1 : Vosges+Rummelin Pascal+un numéro d'ordre ; s'il y a un nouveau RP, ce sera 88RP2, etc...

Pour Dupont-Durand Jean-Paul, habitant les Ardennes : 08DJ1, etc...

Pascal RUMMELIN
Secrétaire Général de la FFC,
responsable des clubs de races



P.S. : Si vous rencontrez la moindre difficulté, n'hésitez pas me joindre.